

INCENDIE PLACE DE LA CROIX ROUSSE À LYON I DEUX ANS APRÈS, LES SINISTRÉS ET LES BLESSÉS DE L'INCENDIE DÉPLORENT UNE STAGNATION DE LA PROCÉDURE AGGRAVÉE PAR LA CRISE SANITAIRE.

vendredi 2 avril 2021, par [Thémis](#)

Deux ans après le terrible incendie qui avait ravagé les parties communes d'un immeuble place de la Croix Rousse à Lyon, le Bureau du Collectif 22 Croix Rousse, l'association constituée à la suite du drame, publie un communiqué déplorant un piétinement général dans l'avancée des procédures.

En effet, tandis que la situation sanitaire ne connaît pas d'amélioration, les sinistrés et les blessés de l'incendie en constatent les conséquences.

Ces difficultés se caractérisent notamment par une inertie de la procédure judiciaire engendrant un retardement du démarrage des travaux ainsi que des répercussions financières importantes pour les habitants de l'immeuble. Aucun calendrier n'est d'ailleurs à ce jour fixé quant à leur retour dans leurs appartements.

En ce jour symbolique, la FENVAC reste pleinement mobilisée aux côtés de chacune des victimes et des rescapés et leur adresse tout son soutien et ses pensées.

Retrouvez ci-dessous le communiqué du Bureau du Collectif 22 Croix Rousse publié ce jour ainsi que la photographie de la banderole affichée sur l'immeuble impacté :

